

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL - COMPTE-RENDU 2017-08

MERCREDI 8 NOVEMBRE 2017

Conseillers présents : SCHWALBACH Christian, HUVER Joseph, DEMERLE Xavier, KLEIN Christian, DEMERLE René, SPECHT Christiane, ZIEHL Anita, JUNG Edouard, HANNEMANN Cécile, BADEN-KIFFER Céline, SHEIDLER Jutta, KREUTZMANN Herbert.

Conseillers absents excusés : JUNG Pascal, KNERR Roland, STAB Chris.

Monsieur le Maire rajoute deux points à l'ordre du jour :

- un point concernant le relevage de l'orgue de l'église
- un point concernant l'étude de l'UEM sur le projet d'implantation d'éoliennes

1^{er} point : 2017-08-01 : Salle socioculturelle : tarifs de location et tarifs de la vaisselle

- Tarifs de location

La commission de suivi de la salle a revu les tarifs de la salle et propose les modifications suivantes :

- Création de tarifs correspondants au « pack grande salle, cuisine et salle de réunion », tarifs week-end, journée (12h) et demi-journée 6h,
- Création de forfait de charges en fonction du type de location (week-end, journée et demi-journée). Ce forfait correspond aux frais d'électricité, de chauffage, d'eau et de fournitures.

Le forfait charges sera revu au bout d'une année d'utilisation de la salle afin d'évaluer au plus juste les différents coûts.

TARIFS DE LOCATION

1.1 Week-end (de vendredi 13 h au lundi 10h)

	Grande salle avec cuisine	Salle de réunion (charges comprises)	« Pack » Grande salle, cuisine + salle de réunion
Contribuable ou association de Walschbronn	260,00 €	75,00€	300,00 €
Personne ou association extérieure	300,00 €	85,00€	340,00 €

1.2 Journée (12h) du lundi au jeudi ou vendredi (si pas de location le week-end)

	Grande salle avec cuisine	Salle de réunion (charges comprises)	« Pack » Grande salle, cuisine + salle de réunion
Contribuable de Walschbronn	130,00 €	40,00€	150,00 €
Association de Walschbronn	130,00 €	0,00€	130,00 €
Personne ou association extérieure	150,00 €	45,00€	170,00 €

1.3 Demi-journée (6h)

	Grande salle avec cuisine	Grande salle sans cuisine	Salle de réunion (charges comprises)	« Pack » Grande salle, cuisine + salle de réunion
Toute personne ou association extérieure	100,00 €	80,00 €	30,00€	115,00 €
Association de Walschbronn	100,00 €	80,00 €	0,00€	100,00 €

Un forfait charges correspondant aux frais d'électricité, de chauffage, d'eau et de fournitures (papier toilette et savon) est appliqué en sus (voir tableau ci-dessous).

FORFAIT CORRESPONDANT AUX CHARGES

Ce forfait « charges » sera revu au bout d'une année de location de la salle.

2.1 Charges pour un Week-end (de vendredi 13 h au lundi 10h)

	Tarif ETE	Tarif HIVER*
Grande salle avec cuisine	30,00 €	60,00€
Grande salle sans cuisine	10,00 €	20,00 €

*Appliqué à partir du moment où le chauffage est actionné

2.2 Charges pour une journée (12h) du lundi au jeudi ou vendredi

(si pas de location le week-end)

	Tarif ETE	Tarif HIVER*
Grande salle avec cuisine	15,00 €	30,00€
Grande salle sans cuisine	5,00 €	10,00 €

2.3 Charges pour une demi-journée (6h)

	Tarif ETE	Tarif HIVER*
Grande salle avec cuisine	8,00 €	15,00€
Grande salle sans cuisine	5,00 €	10,00 €

Le CM accepte ces modifications à l'unanimité.

- Tarifs de la vaisselle cassée ou manquante

La vaisselle cassée ou manquante sera refacturé au locataire au prix coûtant + 20%. Cela permet de couvrir notamment les frais supplémentaires en cas de rachat.

Le CM accepte ces modifications à l'unanimité.

2^{ème} point : 2017-08-02 : Salle socioculturelle : modifications du règlement intérieur

Le maire propose les modifications suivantes :

- Article 20 : rajouter la phrase : « Il est par ailleurs strictement interdit d'emporter la vaisselle de la salle à la maison même pour récupérer les restes alimentaires (prévoir dans ce cas de la vaisselle personnelle). Toute vaisselle manquante au moment de l'état des lieux de sortie sera refacturée ».
- Article 20 : rajouter la phrase « si vous ne souhaitez pas vous charger du nettoyage, celui-ci pourra être effectué par un agent de la commune et les frais vous seront refacturés (23 euros de l'heure) ».

Le CM accepte ces modifications à l'unanimité.

3^{ème} point : 2017-08-03 : Salle socioculturelle : modifications de la convention avec VITAGYM

Un article 10 est ajouté à la convention concernant le nettoyage des locaux :

Article 10 : « en cas de location programmée le week-end, VITAGYM sera informée et veillera à nettoyer ou à faire nettoyer les locaux (grande salle, sanitaires et couloir) au plus tard le vendredi matin, les locaux étant loués certains week-end les vendredis à partir de 13h. »

La convention sera modifiée en conséquence et transmise à VITAGYM pour signature.

Le CM accepte cette modification à l'unanimité.

4^{ème} point : 2017-08-04 : Salle socioculturelle : mise en place d'une commission de suivi

Il est proposé d'installer officiellement une commission chargée du suivi de la salle (locations, travaux restant à effectuer, programmation de l'utilisation, suivi des coûts,...).

Les membres sont les suivants :

Christian SCHWALBACH, Maire
Xavier DEMERLE, Adjoint
Joseph HUVER, Adjoint
Christian KLEIN, Adjoint
Christiane SPECHT, Adjointe
Anita ZIEHL, conseillère municipale
BADEN-KIFFER Céline, conseillère municipale

Le CM valide la création ainsi que la composition de cette commission à l'unanimité.

5ème point : 2017-08-05 : Contrat d'entretien de l'ascenseur

Le Maire présente les deux devis de la société AMS pour l'entretien de l'ascenseur de la salle culturelle.

- Un devis pour le contrat « CONFORT » à 1 660,80 € TTC.
- Un devis pour le contrat « SERENITE » à 2 275,20 € TTC.

Le maire propose de ne pas signer de devis pour l'instant mais de demander à la société AMS une année de garantie pour les pièces et la main d'œuvre.

Le CM accepte la proposition du Maire à l'unanimité.

6ème point 2017-08-06 : Avenant APAVE

Le Maire informe le conseil que la société APAVE, chargée de procéder aux vérifications réglementaires des travaux de la salle, a transmis un avenant de contrôle technique ayant comme objet l'augmentation de la durée des travaux.

Le montant supplémentaire - non prévu dans le marché initial - s'élève à 2 500 € H.T.

Le maire a pris contact avec la société pour faire part de son désaccord quant au paiement de ce supplément qu'il trouve injustifiée. Il propose de laisser cette facture en suspens.

Le CM accepte cette proposition à l'unanimité.

7ème point 2017-08-07 : autorisation de financement au CCM (ligne de trésorerie)

Afin de gérer le décalage entre le paiement des factures des travaux de la salle et la rentrée des subventions et de la FCTVA 2018 qui interviendra en mai-juin, la commune a pris contact avec le CCM pour l'ouverture d'une ligne de trésorerie d'un montant de 150 000 euros.

Le CM autorise le Maire à signer la demande de financement à l'unanimité.

8ème point 2017-08-08 : remboursement de caution

L'appartement occupé par Matthieu ZIMMERT ayant été rendu en bon état, la caution peut lui être remboursée, sous réserve des impayés de loyers.

L'appartement occupé par Walter MULLER, ayant été rendu en bon état, la caution peut lui être remboursée, sous réserve des impayés de loyers.

Le CM accepte à l'unanimité.

9ème point 2017-08-09 : travaux de relevage de l'orgue

Un diagnostic complet des travaux à réaliser sera fait.

Après les explications fournies par le maire, le Conseil municipal accepte que :

- la commune soit le maître d'ouvrage du projet
- la commune sollicite une subvention dans le cadre de la DETR 2018
- la commune sollicite une subvention auprès de la Fondation du Patrimoine

Le CM accepte à l'unanimité.

10^{ème} point 2017-08-10 : étude sur les éoliennes menée par l'UEM

Le maire explique que la zone de Walschbronn a été retenue comme une zone prioritaire pour accueillir des éoliennes. Des études doivent encore être menées par l'entreprise UEM avant tout choix d'implantation.

Le CM donne un avis favorable à la poursuite de ces études conduites par l'UEM.

11^{ème} point 2017-08-11 : réunions PLUi

- Prochaines réunions PLUi :
- ✓ réunion publique le jeudi 9 novembre à 19h à l'espace Cassin, présentation du Projet d'Aménagement et de Développement Durable,
- ✓ présentation de la version 1 du zonage le jeudi 16 novembre à 19h à la salle polyvalente d'Hottviller,
- ✓ présentation de la méthodologie du règlement le jeudi 23 novembre à 18h à la salle Schuman de Rohrbach-les-Bitche.

Suivent les signatures du registre :

SCHWALBACH Christian		DEMERLE Xavier	
KLEIN Christian		HUVER Joseph	
SPECHT Christiane		BADEN-KIFFER Céline	
DEMERLE René		HANNEMANN Cécile	
JUNG Edouard		JUNG Pascal	Absent excusé
KNERR Roland	Absent excusé	KREUTZMANN Herbert	
SCHEIDLER Jutta		STAB Chris	Absent excusé
ZIEHL Anita			